

Prévention des erreurs médicamenteuses et sécurisation du parcours du médicament

Contexte

3.3% des hospitalisations sont la conséquence d'un événement indésirable grave (EIG) lié au médicament. En 2004 et 2005, le cadre réglementaire s'est enrichi notamment à travers la loi de santé publique introduisant l'obligation de déclaration des effets indésirables graves liés aux soins et le contrat de bon usage des médicaments, des produits et des prestations. Les accidents mortels dus à des erreurs d'administration renforcent la nécessité d'une formation axée sur la prévention des erreurs médicamenteuses dans les établissements de santé. Suite à la présentation par la DGOS, de la circulaire DHOS/RH4.2009/215 du 15 juillet 2009, les formations facilitant l'appropriation des bonnes pratiques et démarches préventives sont encouragées, la prévention de l'iatrogénie médicamenteuse évitable constitue une priorité de santé publique.

Objectifs

- Appréhender l'ensemble des facettes qui composent la maîtrise du circuit du médicament
- Comprendre et expliciter les risques et dangers de l'administration médicamenteuse
- Appréhender les principes de gestion des risques applicables
- Comprendre comment se construit un accident
- Participer à la déclaration et à l'analyse de l'erreur médicamenteuse
- Identifier les facteurs humains et organisationnels
- Appréhender les cadres et limites du prescripteur
- Clarifier le positionnement de l'IDE face au médecin au vu de la législation et de la jurisprudence
- Comprendre comment réaliser une analyse d'incident ou d'accident
- Connaître les outils d'analyse...

Renseignements complémentaires

- 2 groupes prévus en 2021
- Formation avec 1 intersession : 2 jours+1 jour

Programme

- Préparation et autodiagnostic des pratiques actuelles (test de positionnement non présentiel)
- Rappel concernant les principes de circuit du médicament

- Gestion des risques et circuit du médicament - comprendre la construction d'un accident
- Les différentes étapes du circuit : prescription - dispensation - stockage - préparation - distribution et administration
- La surveillance pharmaceutique
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident
- Comment réaliser un CREX, comité de retour d'expérience
- Analyse d'un accident iatrogène
- Comment identifier les risques dans son service
- Suivi de mise en oeuvre

Public

Cadres de santé, personnel soignant, IDE, préparateurs en pharmacie hospitalière...

Exercice

2021

Code de formation

AFR SOI10

Nature

AFR

Organisé par

FORMAVENIR PERFORMANCES

Durée

21 heures

Date et lieu

GRUPE 1

Du 10 juin au 11 juin 2021

Le 2 juillet 2021

Date limite d'inscription : 9 avril 2021

Dans les locaux de la Délégation Midi-Pyrénées à Ramonville Saint Agne

GRUPE 2

Du 30 septembre au 1er octobre 2021

Le 5 novembre 2021

Date limite d'inscription : 29 juillet 2021

Dans les locaux de la Délégation Midi-Pyrénées à Ramonville Saint Agne